

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Lieu

Panthéon-Assas Université
Salle des conseils – 2ème étage
12, Place du Panthéon, 75005 Paris

Transports

RER B Luxembourg, Métro lignes 10 et 7

Parking public

Soufflot

Organisateurs :

Étudiants Master 2 Droit du Numérique Paris-Panthéon-Assas Université et
Étudiants Master 2 Arbitrage et Commerce International de l'université Paris-
Saclay.

Matheus ARAUJO, Joya CHERFAN, Aliénor FOUGERAT, Mathou KOÏTA,
Nathanaël PASCAL, Alexandre PAUL.

Sophie-Rose Gesret pour la logistique et la coordination

Inscriptions :

Sophie-Rose Gesret

Courriel : numerique.arbitrage@gmail.com

Répondre avant le **06 juin 2022** à l'aide du [bulletin d'inscription joint](#)

Les demandes d'attestation de présence se font par courriel :

Sophie.rose.gesret@gmail.com

Colloque validé pour la formation continue obligatoire des avocats.

Avec le concours des étudiants de l'Association des Anciens DMI (AADMI),
de l'AFDIT, de l'Association Française des Juristes d'Entreprise (AFJE), des
AFFICHES PARISIENNES, de La revue COMMUNICATION-COMMERCE
ÉLECTRONIQUE, la SEMAINE JURIDIQUE Édition GÉNÉRALE et DROIT des
AFFAIRES (LEXISNEXIS), de la Revue EXPERTISE, des Éditions LEXTENSO, des
Éditions DALLOZ, LE JOURNAL SPÉCIAL DES SOCIÉTÉS, de l'AFCDP



CEJEN

Centre d'études juridiques
et économiques du numérique

CONFÉRENCE

Organisée par les étudiants du Master 2 Droit du Numérique
du Centre d'Études Juridiques et Économiques du Droit
Numérique, CEJEN, Panthéon-Assas Université
sous la Direction du Professeur Jérôme Passa
et avec le concours
des étudiants du Master 2 Arbitrage et commerce international
MACI
sous la Direction des Professeurs Fabienne Jault et
Maximin de Fontmichel

Numérique et arbitrage : Quel encadrement juridique ?

Mercredi 15 juin 2022

De 8 heures 45 à 12 heures 30

Salle des Conseils – 2ème étage
Panthéon-Assas Université
12, Place du Panthéon, 75005 Paris

PROGRAMME

L'émergence des nouvelles technologies et leur expansion ces dernières années touchent tous les domaines du droit. Le droit et la pratique de l'arbitrage y sont aujourd'hui confrontés C'est pourquoi le master 2 Droit du numérique de l'Université Paris-Panthéon-Assas, avec le concours du master 2 Arbitrage et commerce international (MACI) de l'Université Paris-Saclay, vous invitent à réfléchir à la manière dont l'arbitrage prend en compte les enjeux numériques, en intégrant les préoccupations actuelles de cybersécurité et de protection des données et recourant parfois à des outils tels que la blockchain et l'intelligence artificielle.

8 heures 45 : Accueil des participants et petit déjeuner

9 heures 15 : Début des travaux

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Par **Jérôme PASSA**, Professeur à Paris-Panthéon-Assas Université et Directeur du CEJEN

et/ou un(e) étudiant(e) du Master 2 Droit du numérique

Modérateur : **Valère NDIOR**, Professeur de Droit public à l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), Président du Réseau Francophone de Droit international

ARBITRAGE ET SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

Par **Éric A. CAPRIOLI**, Avocat, associé fondateur du Cabinet Caprioli et Associés, Vice-président de la FNTC, Membre de la délégation française aux Nations Unies sur le droit du commerce électronique, Chargé d'enseignement à Paris-Panthéon-Assas Université

BIG DATA, ARBITRAGE & PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Par **Dany COHEN**, Professeur des Universités à Sciences Po, Directeur de la spécialité contentieux économique et arbitrage du Master Droit économique

10 heures 45 à 11 heures : Interventions dans la salle et pause

BLOCKCHAIN ET ARBITRAGE

Par **Claire LEVENEUR**, Chargée d'enseignement à Paris-Panthéon-Assas Université

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ARBITRAGE

Par **Jean-Baptiste RACINE**, Professeur à Paris-Panthéon-Assas Université

CONCLUSION

Par **Jérôme HUET**, Professeur Émérite de Paris-Panthéon-Assas Université et ancien Directeur du CEJEN

12 heures 30 : fin des travaux